



DÉTENTION FÉDÉRALE DOSSIER THÉMATIQUE

PRÉPARÉ PAR

L'ASSOCIATION DES SERVICES DE RÉHABILITATION SOCIALE DU QUÉBEC

SEPTEMBRE 2013



TABLE DES MATIÈRES

<u>LE DOSSIER EN BREF</u>	2
<u>POPULATION DES DÉLINQUANTS FÉDÉRAUX</u>	4
<u>PROFIL SOCIO DÉMOGRAPHIQUE DE LA CLIENTÈLE CARCÉRALE FÉDÉRALE</u>	7
<u>DÉPENSES FÉDÉRALES ET COÛT D'INCARCÉRATION DES DÉTENUS</u>	9
<u>EMPLOYÉS DU SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA</u>	12
<u>PRÉOCCUPATIONS DE L'ENQUÊTEUR CORRECTIONNEL</u>	13
<i>ACCESSIBILITE DES SOINS DE SANTE PHYSIQUE ET DE SANTE MENTALE</i>	13
<i>CONDITIONS DE DETENTION</i>	14
<u>LES MEMBRES DE L'ASRSQ INTERVENANT AUPRÈS D'UNE CLIENTÈLE FÉDÉRALE</u>	15
<u>RÉFÉRENCES</u>	16



LE DOSSIER EN BREF

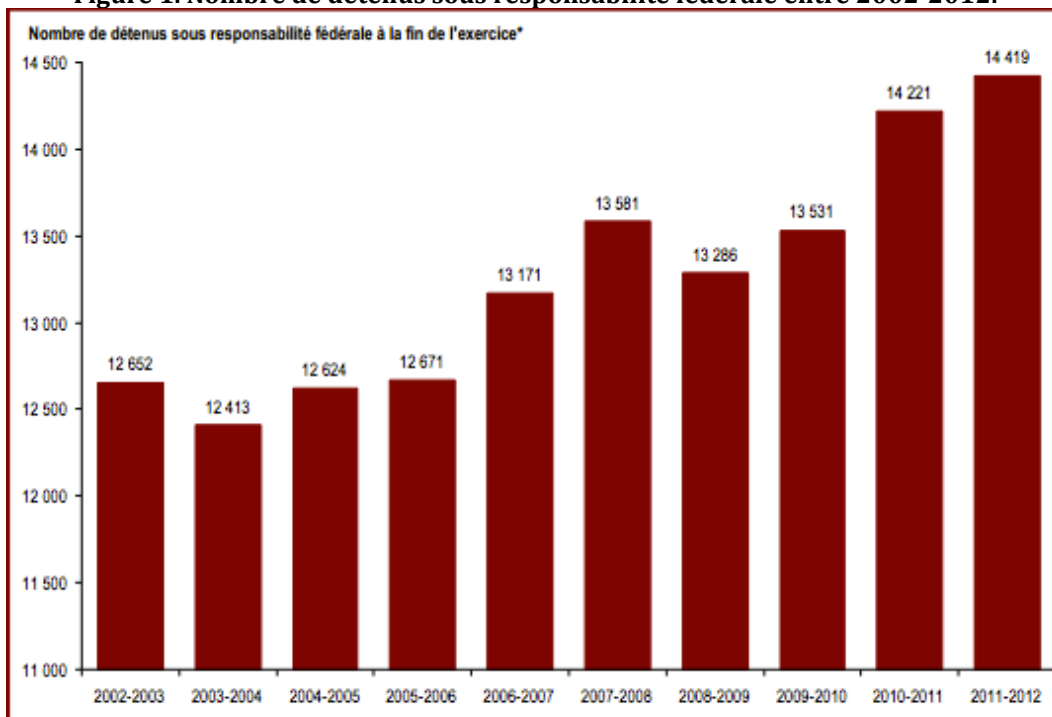
- ✘ Après avoir culminé à 8 606 détenus en 2006-2007, **le nombre d'admissions dans les établissements fédéraux a diminué de 8 %** pour s'établir à 7 919 en 2011-2012 ;
- ✘ **Le nombre de détenus sous responsabilité fédérale** a augmenté en 2011-2012 passant de 14 221 en 2010-2011 à **14 419 en 2011-2012**. En 2002-2003, 12 652 détenus étaient incarcérés dans un établissement fédéral.
- ✘ Le **taux d'incarcération du Canada est l'un des plus élevés du monde démocratique**. Selon les données du *International Centre for Prison Studies*, le taux d'incarcération du Canada calculé en fonction de la population en 2008, serait de **117 détenus pour 100 000 habitants** ;
- ✘ En 2011-2012, **37,4 % des délinquants avaient entre 20 et 29 ans**, et **27,5 % avaient entre 30 et 39 ans au moment de leur admission** dans les établissements fédéraux ;
- ✘ La population de délinquants sous responsabilité fédérale est diverse, **mais est composée majoritairement (62,3 %) de Blancs** ;
- ✘ En 2010-2011, **l'incarcération d'un détenu coûtait en moyenne 114 364\$ par année**, par rapport à 93 030\$ en 2006-2007. Il est **beaucoup moins coûteux d'assurer la garde d'un délinquant dans la collectivité que de le maintenir en incarcération** (31 148\$ par année comparativement à 114 364\$) ;
- ✘ Le **Bureau de l'Enquêteur correctionnel fait part de ses préoccupations** à l'égard de l'accessibilité aux soins de santé physique et mentale et des conditions de détention de plus en plus resserrées et limitatives.



POPULATION DES DÉLINQUANTS FÉDÉRAUX

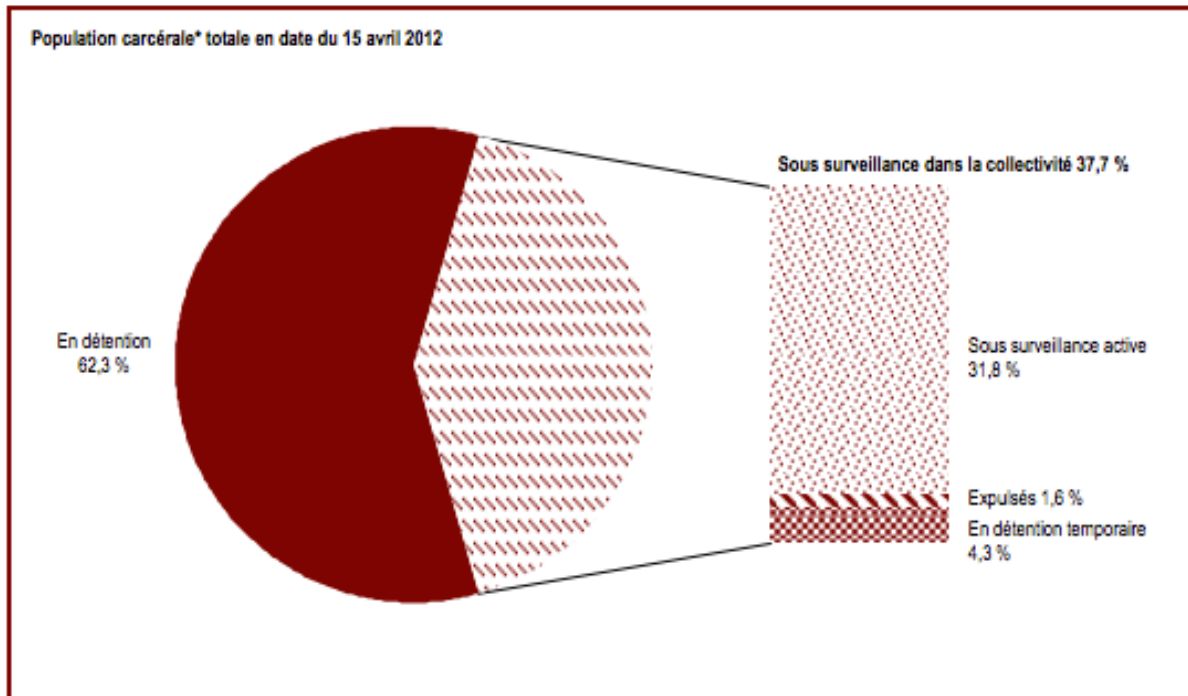
- ✘ L'augmentation continue de la population carcérale fédérale, entre 2003 et 2008, a été suivie d'une **diminution en 2008-2009 du nombre de détenus** sous responsabilité fédérale **suivie d'une nouvelle augmentation de 1,4 % en 2011-2012** ;
- ✘ Comme le montre la figure 3, un nombre relativement peu élevé de crimes conduit à l'imposition d'une peine de détention dans des pénitenciers fédéraux ;
- ✘ Après avoir culminé à 8 606 détenus en 2006-2007, **le nombre d'admissions a diminué de 8 %** pour s'établir à 7 919 en 2010-2011 ;
- ✘ **Le nombre d'admissions en vertu d'un mandat de dépôt a fluctué** au cours de la dernière décennie, et **a augmenté de 5,8 % entre 2010-2011 et 2011-2012** ;
- ✘ **Le nombre de femmes admises dans des établissements fédéraux en vertu d'un mandat de dépôt** est passé de 309 en 2007-2008 à 346 en 2011-2012.

Figure 1. Nombre de détenus sous responsabilité fédérale entre 2002-2012.



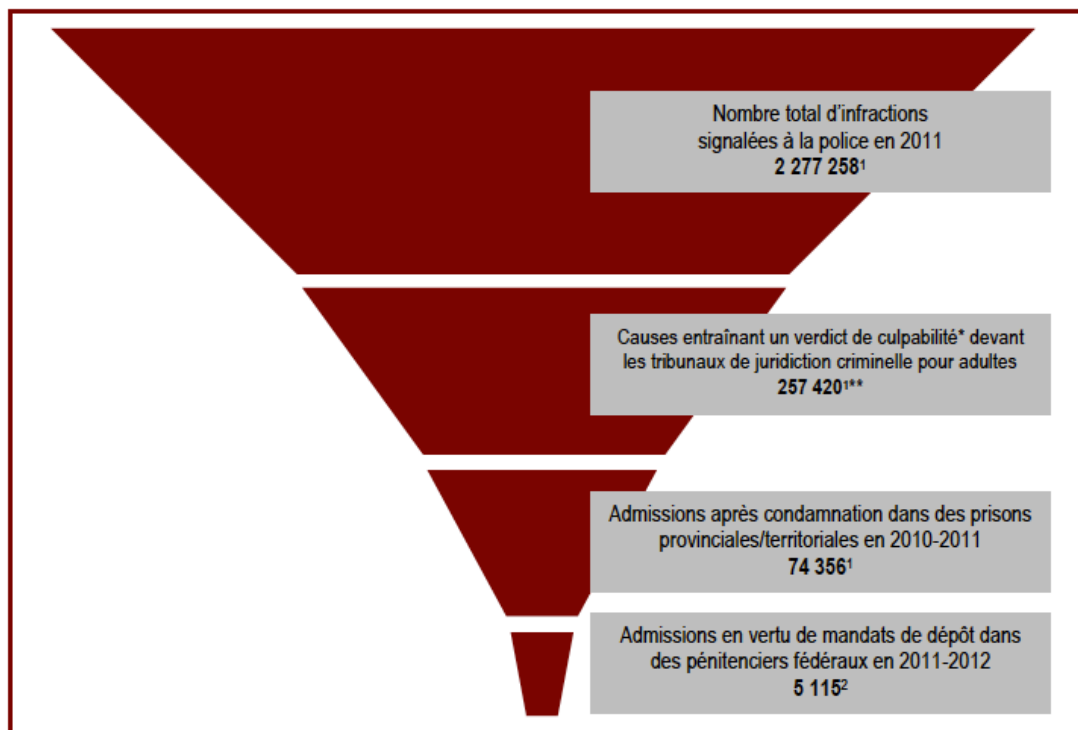
Source : Service correctionnel du Canada.

Figure 2. Répartition des délinquants sous responsabilité fédérale relevant de la compétence du Service correctionnel du Canada.



Source : Service correctionnel du Canada.

Figure 3. Imposition de peines de détention dans les pénitenciers par rapport au nombre total d'infractions signalées à la police en 2011



Source : ¹Déclaration uniforme de la criminalité, Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes et Enquête sur les services correctionnels pour adultes, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada; ²Service correctionnel du Canada.

Comparaison du taux d'incarcération entre le Canada et d'autres pays occidentaux

Le **taux d'incarcération du Canada est l'un des plus élevés du monde démocratique**. Selon les données du *International Centre for Prison Studies*, le taux d'incarcération du Canada calculé en fonction de la population en 2008, serait de **117 détenus pour 100 000 habitants**. Le taux d'incarcération du Canada est effectivement plus élevé que la plupart des pays occidentaux, **mais beaucoup plus faible que celui des États-Unis**, qui, selon les données les plus récentes, ont enregistré un taux d'incarcération de 730 détenus pour 100 000 habitants.



PROFIL SOCIO DÉMOGRAPHIQUE DE LA CLIENTÈLE CARCÉRALE FÉDÉRALE

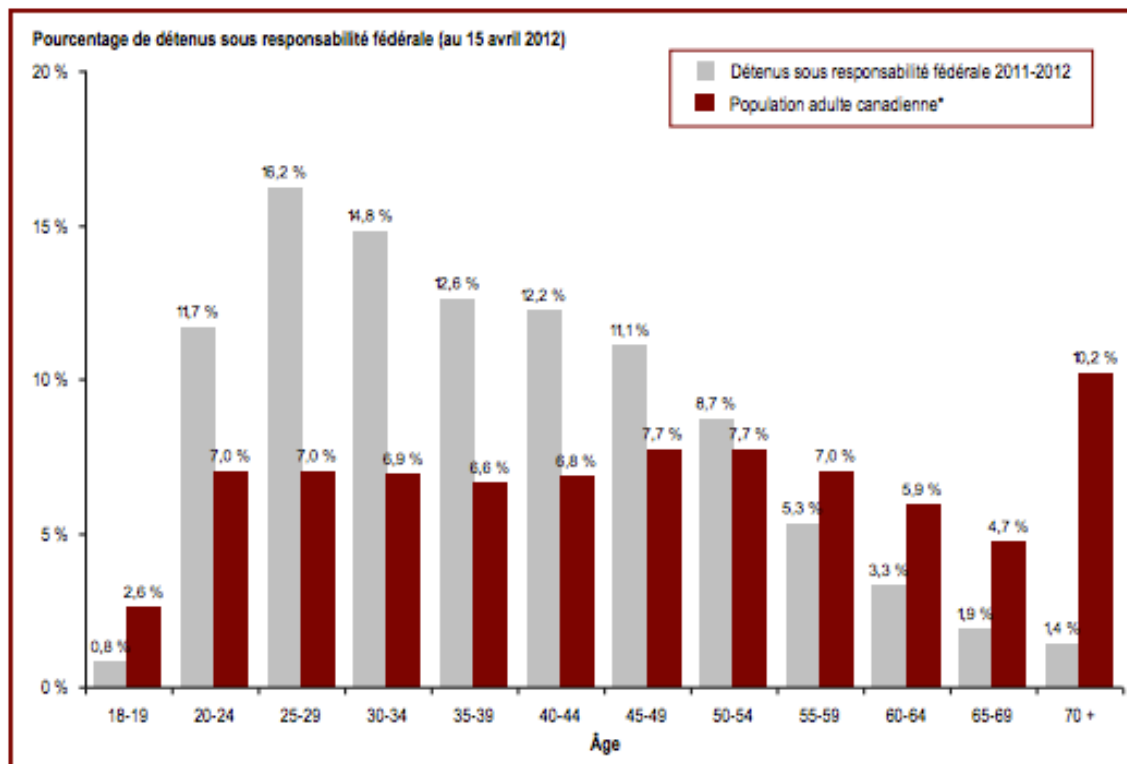
- ✖ En 2011-2012, 37,4 % des délinquants avaient entre 20 et 29 ans, et 27,5 % avaient entre 30 et 39 ans au moment de leur admission dans les établissements fédéraux ;

Globalement, l'âge des délinquants au moment de leur admission est en hausse.

- ✖ Si l'on fait une comparaison entre les deux sexes, on voit que la répartition des délinquants selon l'âge à l'admission est semblable ;
- ✖ L'âge médian des délinquants à l'admission est le même en 2011-2012 qu'en 2002-2003, soit 32 ans ;
- ✖ Le nombre de délinquants âgés de 40 à 49 ans au moment de l'admission est passé de 803 (18,8 %), en 2002-2003 à 992 (19,4 %), en 2011-2012. Également, le nombre de délinquants ayant entre 30 et 34 ans est passé de 702 (16,4 %), en 2002-2003, à 782 (15,3 %) en 2011-2012.

21% des détenus sous responsabilité fédérale ont 50 ans et plus.

Figure 4. Pourcentage de détenus sous responsabilité fédérale en fonction de leur âge.

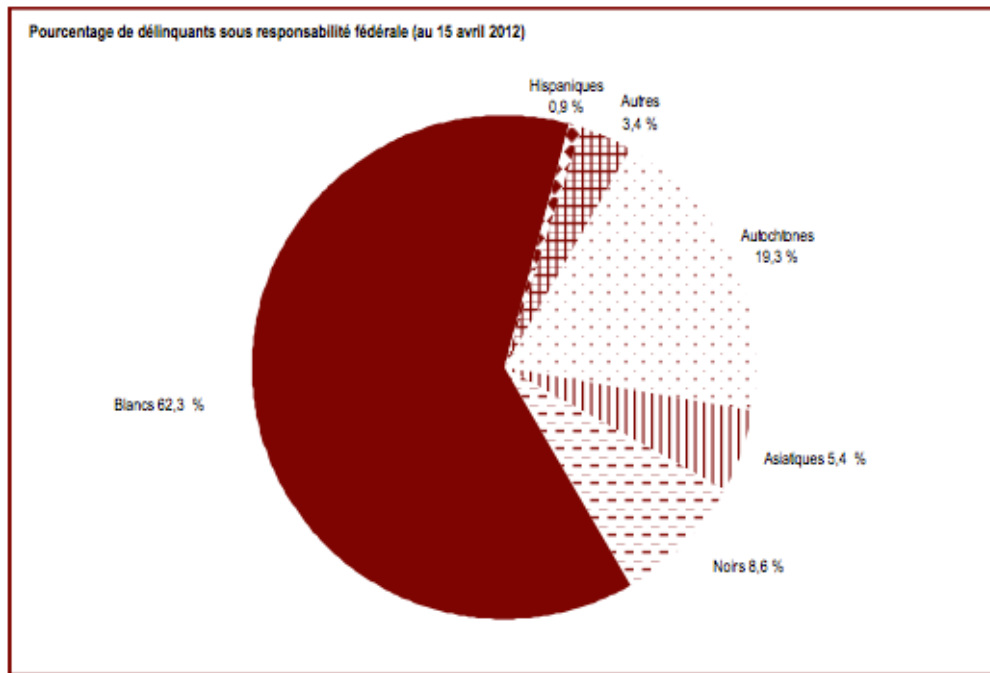


Source : Service correctionnel du Canada; Statistique Canada.

- ✘ La population de délinquants sous responsabilité fédérale est diverse, mais se compose majoritairement (62,3 %) de Blancs ;
- ✘ Depuis 2006-2007, la population de délinquants autochtones est passée de 3 810 à 4 465.



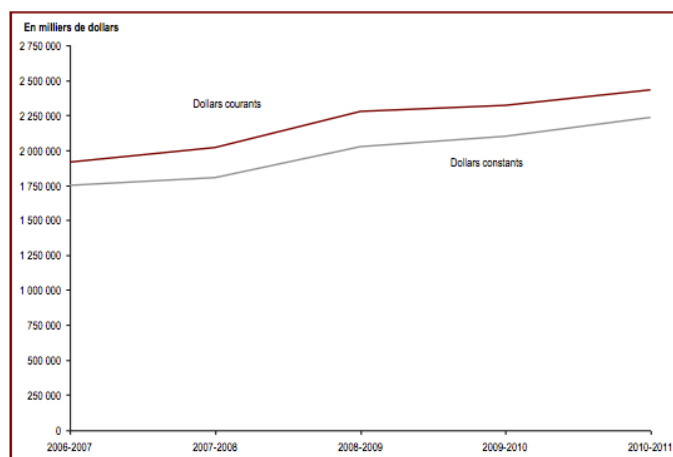
Figure 5. Origine ethnique des délinquants sous responsabilité fédérale.



Source : Service correctionnel du Canada.

DÉPENSES FÉDÉRALES ET COÛT D'INCARCÉRATION DES DÉTENUS

Figure 6. Dépenses fédérales liées à l'opération du Service correctionnel du Canada 2010-2011



Source : Service correctionnel du Canada; Commission des libérations conditionnelles du Canada; Bureau de l'Enquêteur correctionnel; Indice des prix à la consommation de Statistique Canada.

Le coût du maintien en incarcération d'un détenant ne cesse d'augmenter

Le coût quotidien moyen d'un détenant sous responsabilité fédérale a augmenté entre 2006-2007 et 2010-2011, passant de 255\$ à 313\$. En 2010-2011, l'incarcération d'un détenant coûtait en moyenne 114 364\$ par année, par rapport à 93 030\$ en 2006-2007. En 2010-2011, l'incarcération d'un détenant de sexe masculin coûtait 111 042\$ par année, tandis que l'incarcération d'une détenue coûtait 214 614\$.

Il est beaucoup moins coûteux d'assurer la garde d'un délinquant dans la collectivité que de le maintenir en incarcération (31 148\$ par année comparativement à 114 364\$).



- ✘ En 2010-2011, les dépenses totales concernant les services correctionnels fédéraux au Canada étaient de **2,4 milliards de dollars**. Il s'agit d'une **augmentation de 29,9 %** par rapport à 2006-2007 ;
- ✘ Pendant la période de cinq ans allant de 2004 à 2009, il y a eu une **augmentation de 39,5 % des dépenses** liées aux services correctionnels fédéraux, laquelle se situe à 30,7 % après correction pour l'inflation.



Tableau 1. Types d'établissements relevant du Service correctionnel du Canada

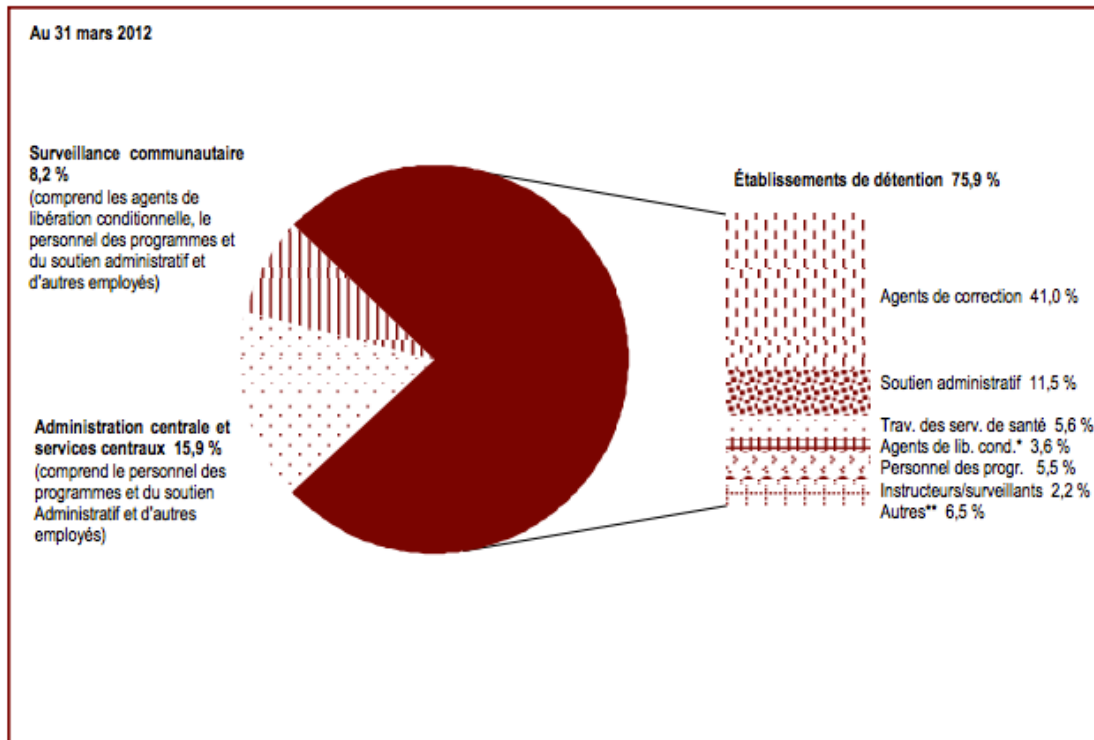
Établissement à sécurité maximale	<ul style="list-style-type: none">- Accueille les délinquants présentant un risque élevé pour le personnel, les autres détenus et la collectivité;- Périmètre de l'établissement bien défini, hautement sécurité et contrôlé;- Déplacements rigoureusement contrôlés à l'intérieur de l'établissement.
Établissement à sécurité moyenne	<ul style="list-style-type: none">- Accueille les délinquants présentant un risque modéré pour la sécurité du personnel et la collectivité;- Périmètre de l'établissement bien défini, protégé et contrôlé;- Participation à des programmes et activités liés au travail et au loisir.
Établissement à sécurité minimale	<ul style="list-style-type: none">- Accueille les délinquants présentant un faible risque pour le personnel et la collectivité;- Périmètre de l'établissement défini, mais non directement contrôlé.- De nombreux délinquants participent à des programmes de placement à l'extérieur leur permettant d'occuper un emploi pendant la journée.
Établissement à niveaux de sécurité multiples	<ul style="list-style-type: none">- Ces établissements combinent les caractéristiques de deux ou plusieurs établissements.
Unité spéciale de détention	<ul style="list-style-type: none">- Accueille exclusivement des délinquants ayant une cote de sécurité maximale;- Individus dont le comportement est jugé comme perturbateur ou pouvant présenter un danger pour le personnel et les autres détenus;- A pour objectif la réintégration de l'établissement à sécurité maximale;- Mise sur les programmes visant à travailler les comportements violents.
Pavillon de ressourcement	<ul style="list-style-type: none">- Réponds spécifiquement aux besoins des délinquants autochtones;- Individus ayant une cote de sécurité minimale;- Fondés sur les principes, l'enseignement et le mode de vie autochtone.
Centre correctionnel communautaire (CCC)	<ul style="list-style-type: none">- Sécurité minimale;- Permet d'héberger des délinquants en semi-liberté;- L'intervention auprès des détenus se fait en partenariat avec des organismes de la collectivité;- Permet aux délinquants de se préparer à la libération conditionnelle totale.
Établissements pour femmes	<ul style="list-style-type: none">- Il existe cinq établissements de ce type au Canada;- Les délinquants demeurent habituellement dans des unités résidentielles pouvant loger de deux à quatre personnes;- Déplacements, possibilités d'association et privilèges sont adaptés afin de laisser la latitude nécessaire à la participation aux programmes d'éducation et de formation offerts sur place;- Comprends une unité de garde en milieu fermé au sein de l'établissement pour les délinquantes ayant de graves problèmes de comportements.



EMPLOYÉS DU SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

- ✗ Le Service correctionnel du Canada (SCC) compte près de **18 600 employés actifs** ;
- ✗ Environ **76 % des employés du SCC travaillent directement dans les établissements** ;
- ✗ Le personnel chargé **d'assurer la surveillance dans la communauté présente environ 8 % de l'effectif total**.

Figure 6. Répartition des employés du Service correctionnel du Canada (SCC) au sein des différents secteurs d'activités.



Source : Service correctionnel du Canada.



PRÉOCCUPATIONS DE L'ENQUÊTEUR CORRECTIONNEL

Accessibilité des soins de santé physique et de santé mentale

Les délinquants sous responsabilité fédérale sont exclus de la Loi canadienne sur la santé et ne sont pas couverts par Santé Canada ni par les régimes provinciaux de soins de santé. Avec des dépenses annuelles actuellement supérieures à 190 millions de dollars, le Service correctionnel du Canada fournit directement aux délinquants des pénitenciers fédéraux les services de santé physique et mentale essentiels. En vertu de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, il est du devoir du SCC d'assurer l'accès raisonnable aux soins de santé, conformément aux normes de pratiques professionnelles admises. En ce sens, le Bureau de l'Enquêteur correctionnel du Canada considère que des progrès doivent encore être réalisés en ce qui a trait aux éléments suivants :

- ✘ Retards dans le recrutement et le maintien en poste des professionnels de la santé;
- ✘ Utilisation insuffisante des places dans les établissements de traitement régionaux ;
- ✘ Infrastructure inadéquate et manque de financement pour créer des unités de soins de santé mentale;
- ✘ Sous-utilisation des plans de gestion clinique pour gérer les délinquants atteints de troubles mentaux qui ont une trop grande dépendance envers l'isolement comme moyen de gérer les délinquants atteints de problèmes;
- ✘ Obstacles à l'admission dans les établissements de traitement régionaux.

Prise en charge de la population carcérale vieillissante

Le vieillissement de la population carcérale soulève également de nombreux problèmes sur le plan de la santé physique :

- ✘ Les déplacements physiques et l'accessibilité et les soins pour maximiser l'indépendance;
- ✘ Les soins palliatifs;
- ✘ La mise en liberté sous condition pour motifs de compassion.

Parmi les préoccupations du Bureau de l'Enquêteur correctionnel 2011-2012, l'accessibilité des soins de santé auprès de la population carcérale âgée était mise de l'avant.



Conditions de détention

Les **conditions de détention**, surtout aux niveaux élevés de sécurité, sont **de plus en plus restreintes** sur le plan des contacts, des déplacements et des réunions des détenus. Un profil changeant et de plus en plus complexe des détenus offre un éventail de problèmes de gestion de la population.

- ✘ **Soustraire les agents de correction de leurs engagements actifs et réguliers auprès des délinquants**, pour les affecter aux postes de contrôle, aux tours de surveillance ou aux barrières électroniques, **élimine une source importante de contacts avec la population carcérale** ;
- ✘ **Les conditions de détention** physique qui prévalent dans certains établissements psychiatriques régionaux **sont loin d'être idéales ou thérapeutiques sur le plan de la santé mentale** — les unités résidentielles sont souvent bruyantes, surpeuplées et privées de lumière naturelle ;
- ✘ Au fur et à mesure que **la population à gérer augmente**, il y aura probablement une **recrudescence des incidents de violence en établissement** ;
- ✘ Compte tenu du taux élevé des problèmes de santé mentale et de toxicomanie, de violence et d'appartenance à un gang criminel, il est **difficile d'imaginer comment on pourrait considérer la double occupation** comme une solution correctionnelle appropriée ou durable au surpeuplement, à courte ou à longue échéance.



LES MEMBRES DE L'ASRSQ INTERVENANT AUPRÈS D'UNE CLIENTÈLE FÉDÉRALE

Association canadienne pour la santé mentale (CRC La Relève)	Chicoutimi
Association de rencontres culturelles avec les détenu(e)s (ARCAD)	Laval
L'Auberge Sous mon Toit inc.	Granby
Co-Gîte intégration (programme Toit-d'abord)	Montréal
Corporation Jean-Paul Morin	Laval
Corporation Maison Charlemagne	Montréal
Corporation Maison Cross Roads	Montréal
CRC Curé-Labelle inc.	St-Jérôme
CRC Abitibi-Témiscamingue & Nord du Québec	Amos
CRC de l'Outaouais	Gatineau
CRC Joliette-Lanaudière	Joliette
CRC Arc-en-soi	Rivière-du-Loup
CRC L'Étape + Centre La Traverse	Sherbrooke
CRC Maria	Maria
CRC Roberval	Roberval
Expansion-Femmes de Québec (CRC pour femmes)	Québec
Fondation Carrefour Nouveau Monde	Montréal
Maison d'accueil Le Joins-Toi	Longueuil/Granby
Maison Essor	Montréal
La Maison Painchaud inc.	Québec
Maison Jeun'Aide	Montréal
Maison Radisson inc.	Trois-Rivières
Maison de transition de Montréal inc.	Montréal
Réhabilitation de Beauce inc.	Vallée-Jonction
Le Répit du passant	Rimouski
Relais Famille	Montréal
Résidence Carpe Diem inc.	Laval
Société Elizabeth Fry du Québec (Maison Thérèse-Casgrain)	Montréal
Société Emmanuel-Grégoire inc.	Montréal



RÉFÉRENCES

Enquêteur correctionnel du Canada (2012). *Rapport annuel du Bureau de l'Enquêteur correctionnel du Canada 2011-2012*. <http://www.oci-bec.gc.ca/cnt/rpt/pdf/annrpt/annrpt20112012-fra.pdf>

International Centre for Prison Studies (site internet, consulté le 19 septembre 2013).
http://www.prisonstudies.org/info/worldbrief/wpb_country.php?country=188

Sécurité publique du Canada (2012). *Aperçu statistique : Le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*.
<http://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsracs/pblctns/2012-ccrs/2012-ccrs-fra.pdf>